



2022 - 437

Bras, le 20 décembre 2022

Département du VAR  
Arrondissement de BRIGNOLES  
Commune de BRAS  
83149

## EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

Le Maire de BRAS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route,

VU la loi n°82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

VU la demande d'autorisation de voirie en date du 20 décembre 2022 par laquelle Madame DETTORI Bathistina domiciliée au n°21 rue Jean-Jaurès, 83149 BRAS (Var) sollicite l'autorisation de stationner un véhicule de type camionnette 16 m3 le mardi 27 décembre 2022 afin de pouvoir effectuer un déménagement,

**CONSIDERANT** qu'il est d'intérêt public d'autoriser le stationnement d'un véhicule à l'occasion d'un déménagement dans la rue Jean-Jaurès à BRAS (Var) pour le compte de Madame DETTORI Bathistina,

### ARRÊTE

**Article 1** : Le mardi 27 décembre 2022, un véhicule de type camionnette (16 m3) sera autorisé à stationner devant le n°21 de la rue Jean-Jaurès de 08h30 à 18h00.

**Article 2** : Le stationnement dudit véhicule devra permettre la libre circulation de tous véhicules dont les gros gabarits.

**Article 3** : Madame DETTORI se chargera de la signalisation du véhicule.

**Article 4** : Madame DETTORI sera responsable de tous incidents ou accidents qui pourraient survenir du fait ou à l'occasion de ces travaux.

**Article 5** : Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- Madame DETTORI Bathistina
- La Police Municipale de BRAS

Le Maire,  
Franck PERO



République Française  
Liberté – Egalité – Fraternité